

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Rapport financier
31 mars 2017

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER

31 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	3
ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	5
BILAN	6
ÉTAT DES RÉSERVES	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-17
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A - RÉSULTATS PAR PROJET	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de PROJET AUTOCHTONES DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, de l'actif à court terme au 31 mars 2017, et des actifs nets au 1^{er} avril 2016 et au 31 mars 2017.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PROJET AUTOCHTONES DU QUÉBEC au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres points

Les états financiers de l'exercice précédent ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion sans réserve le 29 juin 2016.

Sassi Comptable professionnel agréé inc.

SASSI COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC. ⁽¹⁾
Montréal, le 13 juin 2017

⁽¹⁾ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134920

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Emploi et Développement social Canada (EDSC)		
SPLI - Autochtones	126 954	103 970
SPLI - Communautés désignées	112 164	106 418
Centre intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)		
Programme de soutien aux organismes communautaires- mission globale	56 078	32 056
Maison d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté	9 984	329
Maison d'hébergement pour hommes en difficulté	412 246	38 766
Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance	18 445	841
Soutien communautaire en logement social	21 540	42 780
Fond d'urgence	5 743	642
Action interministériel	100 000	-
Fonds de relocalisation	80 000	-
Ville de Montréal		
Aide à l'itinérance	25 564	8 822
Lutte contre la pauvreté	48 651	44 771
Agent de liaison	22 176	-
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	-	32 840
Société Makivik	56 342	65 291
Fondation Marcelle et Jean Coutu	50 000	-
Contrats de services	9 565	435
Loyers	30 821	-
Supplément aux loyers	66 814	-
Dons	10 873	32 637
Intérêts	1 144	43
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	99 626	-
	1 364 730	510 641
CHARGES		
Salaires et charges sociales	540 007	426 325
Surveillance et sécurité	157 388	-
Alimentation	42 897	36 260
Entretien et réparations	41 534	15 321
Électricité et chauffage	35 661	-
Honoraires professionnels	35 075	32 519
Sous-traitance	2 652	5 125
Activités et services	15 473	5 651
Frais de bureau	11 150	5 568
Frais de déplacements et représentation	4 907	3 272
Télécommunications et accès internet	4 594	1 768
Services contractuels	5 111	1 209
Assurances	-	1 176
Taxes et permis	5 748	264
Publicité et promotions	-	472
Intérêt sur la dette à long terme	29 785	-
Intérêts et frais bancaires	2 390	1 695
Amortissement - Immobilisations corporelles	132 919	3 371
Frais divers	1 806	-
	1 069 097	539 996
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	295 633	(29 355)

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017					2016
	Investis en immobili- sations	Affectés à la gestion hypothé- caire	Affectés au remplace- ment - meuble	Affectés au remplace- ment- immeuble	Affecté à la relocalisa- tion	Total
	\$	\$	\$			\$
Solde, début de l'exercice	(218 830)	-	-	-	20 000	24 662
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(33 293) *	-	-	-	-	54 017
Investissements en immobilisations	1 618 383	-	-	-	-	295 633
Obtention de financement à long terme	(2 435 855)	-	-	-	(1 618 383)	-
Nouveaux apports afférents aux immobilisations	(1 772 687)	-	-	-	2 435 855	-
Remboursement de l'emprunt bancaire afférents aux immobilisations	2 867 449	-	-	-	1 772 687	-
Versement en capital sur dette à long terme	10 318	-	-	-	(2 867 449)	-
Affectations de l'exercice (note 12)	-	1 270	9 581	5 150	(10 318)	-
					(16 001)	-
SOLDE, fin de l'exercice	35 485	1 270	9 581	5 150	20 000	320 295
						24 662

* Représenté par l'amortissement des immobilisations et de la subvention reportée afférente aux immobilisations.

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC**BILAN**

Au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	186 474	213 253
Encaisse soumise à des restrictions	49 383	97 711
Épargne rachetable à intérêt quotidien	151 172	150 043
Débiteurs (note 3)	206 634	146 889
Subventions à recevoir	17 266	102 178
	610 929	710 074
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	6 594 095	5 108 631
	7 205 024	5 818 705
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	-	2 867 449
Créditeurs (note 6)	253 880	72 222
Dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice (note 7)	59 020	-
Apports reportés (note 8)	72 239	394 360
	385 139	3 334 031
DETTE À LONG TERME (note 7)	2 366 517	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	4 133 073	2 460 012
	6 884 729	5 794 043
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	35 485	(218 830)
AFFÉCTÉ À LA GESTION HYPOTHÉCAIRE (note 12)	1 270	-
AFFÉCTÉ AU REMPLACEMENT - MEUBLES (note 12)	9 581	-
AFFÉCTÉ AU REMPLACEMENT - IMMMEUBLES (note 12)	5 150	-
AFFECTÉS (note 12)	20 000	20 000
NON AFFECTÉS	248 809	223 492
	320 295	24 662
	7 205 024	5 818 705

ENGAGEMENT (note 7)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____	_____
_____	_____

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

RÉSERVES

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
RÉSERVE DE GESTION HYPOTHÉCAIRE		
Solde au début	-	-
Contribution	1 270	-
Intérêts créditeurs		
Utilisation		
Solde à la fin	1 270	-
RÉSERVE DE REMPLACEMENT - MEUBLES		
Solde au début	-	-
Contribution	9 581	-
Intérêts créditeurs		
Utilisation		
Solde à la fin	9 581	-
RÉSERVE DE REMPLACEMENT - IMMEUBLE		
Solde au début	-	-
Contribution	5 150	-
Intérêts créditeurs		
Utilisation		
Solde à la fin	5 150	-

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	295 633	(29 355)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(99 626)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	132 919	3 371
	328 926	(25 984)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(66 968)	(43 175)
	261 958	(69 159)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	(1 129)	(150 043)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 618 383)	(2 447 334)
	(1 619 512)	(2 597 377)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux apports afférents aux immobilisations	1 772 687	-
Obtention de financement à long terme	2 435 855	23 618
Variation de l'emprunt bancaire	(2 867 449)	2 586 870
Remboursement de la dette à long terme	(10 318)	-
	1 330 775	2 610 488
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(26 779)	(56 048)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	213 253	269 301
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	186 474	213 253

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 5 mars 2004. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

fournir des abris et des services de réinsertion sociale culturellement adaptés aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, qui sont sans abri ou en difficultés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Contrats de services

Les revenus de services sont constatés à titre de produits lorsque les services ont été rendus.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dons

Les revenus des dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux annuels et durée indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux/Durée
Bâtiment	Amortissement linéaire	40 ans
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

Affectés au remplacement de l'immeuble et des meubles

Conformément à la convention d'exploitation signée avec la SHQ, l'organisme doit verser annuellement un montant à la réserve de remplacement immeuble et meubles. Cette réserve ne peut être utilisée que pour payer le coût de remplacement d'éléments d'immobilisations qui sont usés et non pour l'entretien et les réparations mineures.

Affectés à la gestion hypothécaire

Conformément à la convention d'exploitation signée avec la SHQ, l'organisme doit verser annuellement un montant à la réserve de gestion hypothécaire. Cette réserve est destinée à éviter des hausses substantielles de loyer, à la suite d'un renouvellement hypothécaire.

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne rachetable, des débiteurs, des subventions à recevoir et des taxes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des

3 - DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Taxes à la consommation	206 634	146 889

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017	2016
	Valeur nette	Valeur nette
Coût	Amortissement cumulé	
\$	\$	\$
Terrain	1 495 000	-
Bâtisse Refuge	2 454 352	54 613
Bâtisse Transition	2 673 967	59 431
Mobilier et équipement		2 614 536
Résidence	71 575	14 315
Mobilier et équipement	37 219	16 605
Améliorations locatives	7 718	772
	6 739 831	145 736
	6 594 095	5 108 631

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit bancaire de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 7,70 %. Le crédit bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des débiteurs d'une valeur comptable de 206 634 \$. Au 31 mars 2017, la marge de crédit était inutilisée.

6 - CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Comptes fournisseurs	3 659	28 659
Frais courus	205 674	2 730
Salaires à payer	8 167	5 931
Vacances à payer	25 373	16 155
Sommes à remettre à l'État	3 025	2 214
Subventions à rembourser	7 982	16 533
	253 880	72 222

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

7 - DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Prêt à terme d'un montant original de 970 273 \$ échéant en juin 2021, portant intérêt au taux de 3,332 %, remboursable par versements mensuels de 3 903 \$ capital et intérêts, garanti par une hypothèque immobilière sur le bâtiments et le terrain d'une valeur comptable nette de 3 570 640 \$	959 955	-
Prêt à terme d'un montant original de 1 465 582 \$ échéant en décembre 2021, portant intérêt au taux de 5,00 %, remboursable par versements semestriels de 57 499 \$ capital et intérêts, garanti par une hypothèque immobilière sur le bâtiment et le terrain d'une valeur comptable nette de 3 284 414 \$	1 465 582	-
	<u>2 425 537</u>	-
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	59 020	-
	<u>2 366 517</u>	-

Les remboursements des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2018	59 020
2019	61 748
2020	64 603
2021	67 595
2022	2 172 571

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

8- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement des projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 31 mars 2016	Encaisse- ments	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2017
	\$	\$	\$	\$
Centre intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)				
Programme de soutien aux organismes communautaires- mission globale	56 078	-	56 078	-
Maison d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté	9 984	-	9 984	-
Maison d'hébergement pour hommes en difficulté	187 495	224 751	412 246	-
Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance	18 445	-	18 445	-
Soutien communautaire en logement social	21 540	-	21 540	-
Fond d'urgence	5 743	-	5 743	-
Action interministériel	-	100 000	100 000	-
Ville de Montréal		-		-
Aide à l'itinérance	25 564		25 564	-
Lutte contre la pauvreté	14 115	48 408	48 651	13 872
Autres apports		-	-	-
Société de développement social de Ville-Marie	9 565	-	9 565	-
Société Makivik	44 709	70 000	56 341	58 368
Fondation J.W.McConnell	1 122		1 122	-
	394 360	443 159	765 279	72 240

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition des immobilisations dans le cadre du projet de relocalisation. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes à compter de la date d'ajustement des Intérêt (DAI). Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	2 460 012	2 436 394
Apports reçus	1 772 687	23 618
Amortissement	(99 626)	-
Solde à la fin	4 133 073	2 460 012

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

L'analyse suivante présente l'exposition de PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et à sa dette à long terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs, l'épargne rachetable et la subvention à recevoir. La subvention a été reçue peu après la fin de son exercice financier. PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et l'épargne rachetable est investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date du 31 mars 2017, PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC avait un solde sur l'épargne rachetable de 151 172 \$ et un solde sur la dette à long terme de 2 425 537 \$.

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se résume ainsi :

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse soumise à des restrictions	48 328	(47 007)
Débiteurs	(59 745)	(121 536)
Subventions à recevoir	84 912	(31 882)
Créditeurs	181 658	50 516
Apports reportés	(322 121)	106 734
	(66 968)	(43 175)

12 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2015 le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 20 000 \$ à la relocalisation.

En 2017 le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 6 250 \$ à la réserve de remplacement mobilière, un montant de 2 425 \$ à la réserve de remplacement immobilière et un montant de 1 270 \$ à la gestion hypothécaire.

Ces actifs nets grevés d'affectations d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

13 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017			2016
	Réfuge	Transition	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE A - RÉSULTATS PAR PROJET				
PRODUITS				
Subventions				
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	239 118	-	239 118	210 388
Centre intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)	671 328	32 708	704 036	115 414
Ville de Montréal	96 391	-	96 391	53 593
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	-	-	-	32 840
Contrats de services	9 565	-	9 565	435
Société Makivik	56 342	-	56 342	65 291
Loyers	-	30 821	30 821	-
Supplément aux loyers	-	66 814	66 814	-
Dons	10 873	-	10 873	32 637
Intérêts	1 144	-	1 144	43
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	40 279	59 347	99 626	-
	1 125 040	189 690	1 314 730	510 641
CHARGES				
Salaires et charges sociales	500 240	39 767	540 007	426 325
Surveillance et sécurité	-	157 388	157 388	-
Alimentation	42 897	-	42 897	36 260
Entretien et réparations	41 475	59	41 534	15 321
Électricité et chauffage	17 117	18 544	35 661	-
Honoraires professionnels	27 551	7 524	35 075	32 519
Sous-traitance	2 652	-	2 652	5 125
Activités et services	15 473	-	15 473	5 651
Frais de bureau	10 861	289	11 150	5 568
Frais de déplacements et représentation	4 907	-	4 907	3 272
Télécommunications et accès internet	4 594	-	4 594	1 768
Services contractuels	5 111	-	5 111	1 209
Assurances	-	-	-	1 176
Taxes et permis	2 759	2 989	5 748	264
Publicité et promotions	-	-	-	472
Intérêt sur la dette à long terme	-	29 785	29 785	-
Intérêts et frais bancaires	2 173	217	2 390	1 695
Amortissement - Immobilisations corporelles	67 314	65 605	132 919	3 371
Frais divers	1 806	-	1 806	-
	746 930	322 167	1 069 097	539 996
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	378 110	(132 477)	245 633	(29 355)